

Composition d'Anglais, Filières MP et PC, Expression écrite (XEULC)

Rapport de Mmes Sabrina JUILLET, Athéna LAVABRE, Fiona ROSSETTE et Cécile VIEGNES, correctrices.

1. Statistiques

Les notes des candidats se répartissent selon le tableau suivant :

Filière MP			Filière PC		
$0 \leq N < 4$	18	4,23 %	$0 \leq N < 4$	2	0,44 %
$4 \leq N < 8$	184	43,19 %	$4 \leq N < 8$	180	40,00 %
$8 \leq N < 12$	159	37,52 %	$8 \leq N < 12$	191	42,44 %
$12 \leq N < 16$	56	13,15 %	$12 \leq N < 16$	73	16,22 %
$16 \leq N \leq 20$	9	2,11 %	$16 \leq N \leq 20$	4	0,89 %
Total	426	100 %	Total	450	100 %
Nombre de copies : 426			Nombre de copies : 450		
Note moyenne : 8,46			Note moyenne : 8,72		
Écart-type : 3,12			Écart-type : 2,64		

2. Commentaires

Le texte était un passage de l'*Euphorie perpétuelle*, de Pascal Bruckner (2000). L'extrait, intitulé « Une nouvelle morale de la frugalité », proposait une analyse de la place de l'argent dans le monde actuel. Le texte comportait trois paragraphes, plutôt denses ; il convenait de saisir la progression et le fil de l'argumentation qui les liaient. L'objectif de cette épreuve était double : répondre avec justesse et de façon synthétique aux questions posées, et cela dans une langue écrite soignée et argumentée.

Une note était attribuée au contenu, une autre à la langue, et cela pour chacune des deux questions.

Il faut noter que le nouveau format d'épreuve d'expression écrite, introduit dans la réforme mise en œuvre pour la session 2014, permettra de cibler davantage les compétences déjà requises pour cette épreuve cette année : esprit de synthèse, analyse, et aisance à l'écrit. Les remarques qui suivent devront donc fournir aux candidats futurs une idée précise des attentes du jury à partir de 2014.

La réponse à la première question était en général mieux réussie que la réponse à la seconde. Pour la première - « *Que nous dit ce texte sur notre rapport à l'argent ?* » - le jury s'attendait à ce que le candidat évoque la comparaison, mise en avant dans l'extrait, entre

l'argent et la drogue : l'argent n'est plus un moyen mais est devenu une fin en soi, une obsession. Par ailleurs, il convenait d'évoquer les deux autres points majeurs de l'extrait : (a) un changement dans notre rapport à l'argent s'avère nécessaire ; (b) ce changement se traduit par la recherche d'autres types de richesses : par exemple, on peut cultiver les bonheurs simples qui ne coûtent pas d'argent mais qui s'avèrent de plus en plus rares, comme profiter de la nature, trouver du temps pour soi, ou se cultiver en exerçant son esprit.

La deuxième question – « *Cette 'nouvelle morale de la frugalité' a-t-elle selon vous sa place dans notre société ?* » - n'a pas été traitée convenablement dans la plupart des copies. En effet, le jury a été très surpris par le nombre de candidats n'ayant pas compris le sujet, ou n'ayant pas analysé les notions dans l'énoncé de la question, et dont les propos se résumaient en général au thème « l'argent ne fait pas le bonheur ». La question nécessitait une réflexion à partir de la notion-clef de « frugalité ». En même temps, il fallait prendre en compte le terme « morale » ainsi que le qualificatif « nouvelle ». Un grand nombre de copies comportait des propos hors sujet, qui ont dûment été sanctionnés. « Frugalité » n'est pas synonyme de pauvreté, mais renvoie à un usage plus réfléchi de son argent, par exemple en limitant certaines dépenses pour en favoriser d'autres, en promouvant la figure d'un consommateur averti. Des références au commerce équitable, par exemple, par opposition à la société de consommation, étaient également les bienvenues. Le terme « morale » pouvait s'interpréter de façon large comme synonyme de « choix de vie ». Par ailleurs, le qualificatif « nouvelle » oppose cette morale à une autre, plus ancienne : en effet, on peut remonter jusqu'à Sénèque, ou, pour prendre un exemple plus récent, aux « slow movements » en Italie des années 80. Les meilleures copies s'appuyaient sur des références de ce type.

Concernant l'organisation des idées, beaucoup de réponses manquaient de fil directeur, en particulier pour cette deuxième question, pour laquelle l'organisation de certaines réponses ressemblait à un plan thèse-antithèse « plaqué » sans que le candidat fasse la part des choses pour présenter sa propre opinion (cf. « selon vous » dans l'intitulé du sujet). Notons également le problème des copies où le candidat n'a pas pensé à faire des paragraphes (parfois le jury a été confronté à un long paragraphe unique, pouvant aller jusqu'à deux pages). De la même façon, il fallait soigner la lisibilité en évitant des phrases trop longues (une phrase qui dépasse quatre lignes pose en général un problème pour la compréhension).

Nous n'insisterons pas assez sur le fait que le candidat est noté, comme il est clairement annoncé, non seulement sur la langue qu'il utilise mais aussi sur ses qualités d'analyse et de réflexion personnelle. Or, la non prise en compte des notions dans l'intitulé du sujet, et le manque de cohérence et d'organisation dans les idées maintes fois notés, laissent penser que bon nombre de candidats n'avait pas compris tous les enjeux de cette épreuve (enjeux essentiels pour l'épreuve à partir de 2014). Les meilleures copies exprimaient des idées originales et pertinentes dans un anglais soigné, clair et lisible. Elles faisaient preuve d'un lexique riche, employé à bon escient. A l'inverse, il fallait éviter un vocabulaire plaqué, appris par cœur, pour mobiliser plutôt les expressions appropriées dans le contexte. De

même, des problèmes de calque sur le français se posaient (ex. ‘apoverishment’ ; ‘investments’ étaient à éviter). Le calque posait également problème sur le plan syntaxique : la syntaxe anglaise n’accepte pas facilement des phrases sans verbe par exemple.

Au niveau grammatical, des erreurs récurrentes ont été constatées au niveau de la détermination nominale (confusion entre les emplois de l’article défini et de l’article zéro, notamment), dans l’emploi des prépositions, dans la construction du génitif ou des noms composés, et dans la complémentation verbale (*to V* ; *Ving*). Nous sommes malheureusement obligées de mentionner encore des problèmes d’oubli du « s » de la troisième personne, de formes verbales mal employées (ex. différence présent simple/présent Be + ING ; différence prétérit/*present perfect*), et la non-maîtrise de la distinction noms dénombrables/indénombrables. Ces derniers points correspondent aux fautes les plus sévèrement sanctionnées. On rappelle aussi aux candidats de soigner l’orthographe et de respecter la différence en anglais par rapport au français dans l’emploi des majuscules et la ponctuation.

Pour terminer, il faut dire que si cette année le jury a lu avec plaisir un certain nombre de copies, il a été très surpris par le manque d’idées et de cohérence qui caractérisaient un très grand nombre de copies, notamment en ce qui concernait les réponses à la deuxième question posée. Même si la notion de « frugalité » n’allait pas forcément de soi, il fallait au moins tenter de la définir. Plutôt que de survoler le sujet, le candidat doit privilégier la prise en compte des termes, pour en présenter une réflexion personnelle lorsque celle-ci est demandée – autant de compétences qui demeurent essentielles dans le cadre de ce type d’épreuve qui fait partie d’un concours de grande école.